



**ARRONDISSEMENT DES ANDELYS  
CANTON DE ROMILLY SUR ANDELLE**

Code postal : 27 610

Téléphone : 02-32-48-73-00

Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
ORDINAIRE DU JEUDI 24 FEVRIER 2022**

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire  
Monsieur Didier HOUSSAYE,  
Madame Pascale BIVILLE,  
Monsieur Xavier CHIVOT,  
Madame Claire LE TOURNEUR,  
Madame Marie-Claude JULLIEN, Maires Adjoints,  
Monsieur Guy DUPUIS, Délégués,  
Madame Nadia ABDELAZIZ  
Monsieur Rodolphe CORRON,  
Monsieur Jean DELAMARE  
Madame Juliette KARP,  
Madame Marie LANGLET,  
Madame Josette LE BRETON-PALIER,  
Madame Valérie LEFEBVRE,  
Madame Jocelyne LECOINTRE,  
Monsieur David LEMENAGER,  
Madame Monique MASSELIN,  
Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE,  
Monsieur Christophe PAILLIER  
Monsieur Bruno CAUMONT, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

Monsieur Alain DULONDEL qui avait donné procuration à Monsieur Didier HOUSSAYE  
Monsieur Frédéric VIEUX qui avait donné procuration à Monsieur Xavier CHIVOT  
Madame Valérie DELABRIERE qui avait donné procuration à Madame Pascale BIVILLE

Secrétaire de séance : Madame Marie LANGLET.

Assistait également à la réunion : Gilbert ROTH, Secrétaire.

Convocation du 10 février 2022.

Nombre de Conseillers présents : 20

En exercice : 23

Votants : 23

Monsieur le Maire remercie Monsieur Dominique BECKER de sa présence qui représente l'Impartial. Il remercie également les conseillers municipaux pour leur investissement au sein de

l'équipe. Puis il donne connaissance au Conseil Municipal des dates des prochaines réunions qui se dérouleront au complexe Louis Aragon, compte tenu des travaux d'agrandissement de la mairie. Ces dates sont le mercredi 30 mars 2022 et le vendredi 20 mai 2022.

Ensuite, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal Monsieur Yoan LACAILLE, nouveau directeur de la MJC ALER, en remplacement de Madame Hélène GANDOSSE qui a muté à Criquebeuf-sur-Seine.

Monsieur Yoan LACAILLE remercie Monsieur le Maire, Monsieur HOUSSAYE et Monsieur PAILLIER pour la confiance qu'ils lui ont témoignée pour son recrutement. Il indique qu'il occupait le poste de directeur au centre social de Petit-Couronne, qu'il est marié et papa de 2 enfants. Il a pris ses fonctions à la MJC ALER le lundi 14 février,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir rendre hommage à :

- Monsieur Guy BESNIER, ancien conseiller municipal.
- Madame Colette THERY, Maire Adjointe, très impliquée dans la culture.
- Madame Nicole ARINAL, Maire Adjointe, Présidente de la MJC ALER, de l'association de Fil en Aiguille, et qui s'occupait de la communication en général.

décédés, en observant une minute de silence.

Puis Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le tableau des permanences pour tenir les bureaux de vote lors des élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022.

### **I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du lundi 13 décembre 2021 :**

**Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du lundi 13 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité tel que présenté.**

### **II) Espace de détente intergénérationnel :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision du 13 décembre 2021 portant sur une demande de subvention DETR pour la réalisation d'un espace de détente intergénérationnel.

**Afin d'aider au financement de cette opération, estimée à 107 050 euros HT, le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de solliciter dans le cadre du contrat de territoire 2023-2025 une subvention maximum du Conseil Départemental.**

Une demande de dérogation sera aussi demandée au Conseil Départemental pour permettre un démarrage anticipé des travaux.

### **III) Règlement et tarifs du cimetière :**

Monsieur Dupuis remercie toutes les personnes qui l'ont aidé à la rédaction d'un nouveau projet de règlement et tarifs du cimetière. Il présente au Conseil Municipal ce nouveau projet de règlement et tarifs en indiquant au fur et à mesure les modifications apportées.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord au projet de règlement tel que présenté. Celui-ci sera applicable le 01 juin 2022.**

Puis Monsieur Dupuis soumet au Conseil Municipal un projet de tarifs pour le cimetière comme suit :

	Pleine terre	Caveau			Colombarium		Caveau-Urne	
	30 ans	30 ans	50 ans		15 ans	30 ans	15 ans	30 ans
2 corps	80 €	200 €	400€	2 urnes	300€	500€	250€	400€
				3 urnes			350€	500€
				4 urnes			450€	600€
				5 urnes			550€	700€
Droit de superposition 3ème corps	50 €							

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord au projet de tarif tel que présenté, applicable au 01 juin 2022.**

Monsieur Dupuis fait part qu'un important travail reste à réaliser au niveau du cimetière. Il reste à effectuer le relevé sur place en liaison avec le suivi des concessions. Il indique que sur environ mille concessions près de 250 sont arrivées à terme.

#### **IV) SIAEPAP (Syndicat des eaux) :**

Dans le cadre de l'adhésion de la Commune de Romilly-sur-Andelle au SIAEPAP, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'arrêter une liste de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :**

- **comme délégués titulaires du SIAEPAP :**
  - o **Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE**
  - o **Monsieur Alain DULONDEL**
- **comme délégués suppléants du SIAEPAP :**
  - o **Monsieur Christophe PAILLIER**
  - o **Monsieur Jean-Luc ROMET**

Monsieur ROMET fait part que les prochaines réunions du SIAEPAP se dérouleront le mercredi 2 mars et le mercredi 30 mars prochains.

#### **V) Restauration scolaire :**

##### **1) Achat d'un congélateur**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le congélateur du restaurant scolaire est tombé en panne en ce début d'année.

Deux entreprises ont été consultées pour pallier à la réparation de cet appareil indispensable au fonctionnement du restaurant scolaire.

Le devis s'élevant à plus de 600€ et compte tenu de la vétusté de cet appareil, Monsieur le Maire propose de remplacer ce congélateur.

Après consultation, l'offre la mieux-disante pour le changement du congélateur s'élève à la somme de 1868,40€.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **donne son accord pour acheter un nouveau congélateur au prix de 1868,40€.**
- **décide d'inscrire cette dépense au budget primitif 2022.**

**VI) Personnel communal :**

**1) Recrutement du directeur de la MJC ALER**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Hélène GANDOSSE, directrice de la MJC ALER a muté le 17 janvier 2022 dans la commune de Criquebeuf-sur-Seine.

Après une consultation, il a été retenu Monsieur Yoan LACAILLE, nouveau directeur de la MJC ALER, qui mute de Petit-Couronne à Romilly-sur-Andelle.

**Après avoir délibéré, le Conseil Communal à l'unanimité :**

- **donne son accord pour le recrutement de Monsieur Yoan LACAILLE, en tant que directeur de la MJC ALER.**
- **décide de supprimer de l'organigramme des agents communaux un poste d'animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe et de créer un poste d'adjoint territorial d'animation.**

**2) Avancement de grade**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 4 agents communaux peuvent bénéficier d'un avancement de grade. Il propose de nommer :

- Monsieur Bastien BOUCHER, adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, pour une promotion au grade d'agent de maîtrise.
- Madame Virginie BOURGEOIS, adjoint administratif, pour une promotion au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.
- Monsieur Robert TAMISIER, technicien, pour une promotion au grade de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe.
- Monsieur Anthony FORME, technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe, pour une promotion au grade de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **donne son accord pour nommer au 1<sup>er</sup> mars 2022 :**
  - o **Monsieur Bastien BOUCHER au grade d'agent de maîtrise**

- Madame Virginie BOURGEOIS au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe
  - Monsieur Robert TAMISIER au grade de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe
  - Monsieur Anthony FORME au grade de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe
- décide d'effectuer la suppression de l'organigramme du personnel communal :
- d'un poste d'agent technique principal de 2<sup>ème</sup> classe
  - d'un poste d'adjoint administratif
  - d'un poste de technicien
  - d'un poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe

### **3) Conséquences sur la démission d'un agent**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Nathalie WOLFF, adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, a démissionné en août 2021 pour cohabiter à Duclair avec son compagnon, avec lequel elle s'est pacée.

En application des articles 2 et 3 du décret du 16 juin 2020, Madame Nathalie WOLFF peut bénéficier de l'allocation chômage.

La date de début de l'indemnisation est le 08/10/2021 et s'élève à la somme de 38,01€ brut par jour, pour une période maximale de 730 jours.

Il est demandé à Madame Nathalie WOLFF de justifier mensuellement de ses recherches d'emploi.

Monsieur le Maire indique que cette dépense impactera les charges de personnel.

## **VII) Communications et informations :**

### **1) Remerciements**

Madame Patricia BESNIER et ses enfants remercient la municipalité pour ses marques de sympathie lors du décès de Monsieur Guy BESNIER.

Madame Véronique VERTHY remercie la municipalité pour ses marques de sympathie lors du décès de son époux Arnaud VERTHY.

Christine GONZALEZ remercie la municipalité pour ses marques de sympathie lors du décès de sa maman Juliette.

Monsieur DUBOST remercie la municipalité pour ses marques de sympathie lors du décès de sa maman Henriette DUBOST.

Monsieur Ange LEBLANC, son frère et ses enfants, remercient la municipalité pour ses marques de sympathie lors du décès de son épouse Madame Jacqueline LEBLANC.

Madame CHALLIER Raymonde, Monsieur et Madame GEUFFROY Jean-Claude, Monsieur et Madame VINCENT Didier, Monsieur et Madame MASSELIN Jean-Claude, Monsieur et Madame AUBLE, Monsieur et Madame PONTHEUX Philippe, Madame SAQUET Lyliane, Monsieur FOLLIN, Monsieur et Madame LEROY Robert, Madame BARRE Lucienne, Monsieur et Madame DIMANCHE Jean-Claude, Monsieur et Madame BLAISE Marc, Madame PREVOST Anita, Madame GRENIER Denise, Monsieur et Madame DIMPRE Philippe remercient la municipalité et le CCAS pour les colis de Noël.

Monsieur MORIN Hervé, Président de la Région Normandie, Monsieur LEGENDRE Jean-Paul, Président de l'Union des Maires de l'Eure, Monsieur BREANT Christian, Maire de Flipou, remercient la municipalité pour le bulletin municipal.

Madame DURANTON Nicole, Sénatrice de l'Eure, félicite la municipalité pour ses investissements et projets.

## **2) Recensement de la population**

Monsieur HOUSSAYE fait part que le recensement de la population 2022 s'est bien déroulé. Il remercie les 7 agents recenseurs et la coordinatrice Madame Patricia ETANCELIN pour leur implication. Les résultats de ce recensement ne seront pris en compte qu'en janvier 2024.

## **3) Agrandissement et rénovation thermique de la mairie**

Monsieur le Maire rappelle que l'Etat subventionne via la DSIL (40%) les travaux d'agrandissement et de rénovation thermique. Le Département participe à ces travaux à hauteur de 20%.

Conformément à l'accord qui lui avait été donné par le Conseil Municipal lors de la réunion du 13 décembre 2021, Monsieur le Maire a consulté 3 organismes financiers aux fins de contracter un emprunt de 665.000€, nécessaire à la réalisation des travaux précités. Il propose de retenir l'offre la mieux-disante soit celle du Crédit Agricole au taux de 0,73% sur 15 ans.

## **4) GAZFIO**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les établissements GAZFIO ont obtenu leurs permis de construire d'une part pour 120 places de parking, d'autre part pour le bâtiment provisoire, modulaire. Une demande pour un autre bâtiment d'environ 2000m<sup>2</sup> devrait être déposée par les établissements GAZFIO en 2023.

## **5) Chambre de Commerce et d'Industrie**

Monsieur HOUSSAYE fait part que depuis 3 ans la Chambre de Commerce et d'Industrie travaille sur la centralité des villes, le développement en Centre Bourg. Il indique que leur réflexion s'effectue sur les 2 Communes de Romilly-sur-Andelle et Pont-Saint-Pierre. Une réunion avec les élus se déroule tous les 6 mois au cours de laquelle il est remis un dossier de constitution. Celui-ci sera mis en ligne.

## **6) Fibre**

Selon les informations reçues de Madame JACQUES, responsable à Eure Normandie Numérique, les travaux concernant la fibre seront terminés, pour les trois quarts de la Commune, fin février 2022. A cette date, il faut ajouter 3 mois de gel commercial.

La fin des travaux de la partie « Est » de la Commune est envisagée courant deuxième semestre 2022.

## **7) Nettoyage de la Commune**

La Municipalité a programmé une opération de nettoyage de la Commune le samedi 21 mai prochain, de 10h à 12h. Il sera organisé différents circuits dont le départ s'effectuera au CARRE.

Mesdames Valérie LEFEBVRE, Josette LEBRETON, Marie LANGLET, Juliette KARP, Marie-Claude JULLIEN, Messieurs Jean-Luc ROMET, Didier HOUSSAYE, Xavier CHIVOT, David

LEMENAGER, Rodolphe CORON, Christophe PAILLIER, Guy DUPUIS, Jean DELAMARE, Bruno CAUMONT, Alain DULONDEL, 2 agents communaux et 1 agent du SYGOM y participeront.

#### **8) Parcours découverte du patrimoine de Romilly-sur-Andelle**

A l'initiative de Monsieur David LEMENAGER, et en collaboration avec Madame Josette LEBRETON-PALIER et Monsieur Jean DELAMARE, il sera réalisé un circuit pédestre qui permettra de découvrir ou redécouvrir le patrimoine de la Commune.

#### **9) Villes et villages fleuris 2021**

Le jury départemental des villes et villages fleuris 2021 a apprécié le travail de fleurissement réalisé par la Commune, notamment les structures métalliques associées à une palette végétale en lien avec le championnat d'Europe de football. Le bon niveau « 2 fleurs » a été maintenu. Un label a été obtenu.

#### **10) Capteur CO2**

5 capteurs CO2 ont été achetés pour les classes de l'école maternelle Maurice GENEVOIX.

#### **11) Ecoles**

L'Inspection Académique a fait part de l'étude de la fermeture d'une classe primaire Louise MICHEL / GENEVOIX à la rentrée scolaire 2022 / 2023. Il est constaté une diminution des effectifs scolaires.

#### **12) Service minimum d'accueil**

Dans le cadre de la pandémie, il a été mis en place un service minimum d'accueil pour les personnels prioritaires à la gestion de la crise sanitaire dans les locaux de la MJC ALER. Il regroupe les enfants de 9 communes.

#### **13) Contrat de relance et de transition écologique**

Un contrat de relance et de transition écologique a été signé le jeudi 23 décembre, entre la CDCLA, Madame la Sous-préfète et Madame la Députée. L'agrandissement de la Mairie et l'espace de détente intergénérationnel y sont inscrits.

#### **14) Sous-Préfet des Andelys**

Monsieur Nicolas LEBAS est nommé Sous-Préfet des Andelys à compter du 14 février 2022 en remplacement de Madame Virginie SENE-ROUQUIER.

#### **15) Fresques**

Les enfants de deux classes de l'école primaire Louise MICHEL, à Romilly-sur-Andelle, réaliseront deux fresques, une simulation de collage sur le mur du stade FLEURIEL et une de type « Street Art » à la Marelle.

#### **16) Site internet de la CDCLA**

Le site internet de la CDCLA va être renouvelé en début 2023, ainsi que celui de la Commune.

La CDCLA a perçu deux subventions de 15.000€ de l'Etat pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et pour le renouvellement du site internet. Le nouveau prestataire sera retenu en juin prochain.

#### **17) La Moineaudière**

Madame BIVILLE fait part que les travaux engagés par MONLOGEMENT 27 à la Moineaudière avancent bien.

#### **18) Restaurant l'Evidence**

Monsieur Alexis BENNIS, gérant du restaurant l'Evidence, a bénéficié d'un accompagnement de la Région d'un montant de 11.000€.

#### **19) SDIS**

La participation de la Commune de Romilly-sur-Andelle au financement du SDIS en 2022 s'élève à la somme de 73.247€.

#### **20) INSEE**

La population légale au 01 janvier 2022 de la Commune de Romilly-sur-Andelle s'élève à 3 340 habitants.

#### **21) Rue Alain ROBERT**

Les enfants Xavier et Christelle, de feu Monsieur et Madame ROBERT Alain, remercient la Commune pour la dénomination d'une rue « Alain ROBERT ».

Monsieur Daniel MANIERE, aménageur du lotissement « Le Clos des Cateliers », remercie également la Commune pour avoir dénommé la rue de ce lotissement rue « Alain ROBERT ».

#### **22) Prime inflation**

90% des agents communaux ont perçu ce mois-ci la prime inflation de 100€.

#### **23) Revalorisation des salaires de la catégorie C**

Les grilles indiciaires du personnel des catégories C ont été revalorisées au 01 janvier 2022, ce qui engendrera une incidence sur le budget de la Commune.

#### **24) OPAH**

Dans le cadre de l'OPAH, 30 projets de la Commune ont bénéficié d'aides.

#### **25) Écoulement et gestion des eaux pluviales sur la RD 321**

Monsieur Xavier CHIVOT participera à la réunion le 01 mars prochain à Pont-Saint-Pierre dont l'objet porte sur l'écoulement et la gestion des eaux pluviales sur la RD 321.



## **26) Circulation sur la RD 321**

Un point a été fait avec le Département, les Communes de Pont-Saint-Pierre, Romilly-sur-Andelle, Douville-sur-Andelle, Radepont et Fleury-sur-Andelle, sur les problématiques liées aux poids lourds.

## **27) Club Eurenciel**

L'association Eurenciel a effectué un débroussaillage de la Côte des 2 Amants.

## **28) CCAS, cantine à 1€ et animation restauration**

Monsieur le Maire fait part que le CCAS a relevé le montant de ses aides pour les frais de la restauration scolaire. Cette disposition doit permettre à un plus grand nombre d'administrés de bénéficier de cette aide.

Puis il indique qu'une réflexion est en cours pour la cantine à 1€ valable 1 an et demi.

Mesdames LE TOURNEUR et BIVILLE informent le Conseil Municipal qu'une diététicienne de « Côté Restauration » a dispensé à 3 classes de CM2 de l'école Louise MICHEL, à raison de 45 minutes par classe, des informations sur l'équilibre alimentaire, les groupes d'aliments, le gaspillage, la diversité alimentaire.

## **29) Printemps du Film Romillois**

Madame LE TOURNEUR fait part au Conseil Municipal que le Printemps du Film Romillois se déroulera du 28 mars au 03 avril prochain. Tous les jours il sera diffusé à la bibliothèque-médiathèque 2 films tout public. Il se déroulera également un grand week-end du film au complexe Louis ARAGON.

- Une intervenante passera dans 5 classes de l'école Louise MICHEL. L'association cinémathèque 16 présentera un débat sur l'histoire du cinéma et des techniques.
- Le samedi 2 avril, il sera reçu le compositeur français Armand AMAR.
- Le dimanche 3 avril, Nicolas VANIER présentera son documentaire suivi d'une conférence sur le développement durable.
- En clôture, l'Orchestre Régional de Normandie organisera un concert, animation proposée par la CDCLA.

Puis Madame LE TOURNEUR fait part des animations qui se dérouleront en mars à la bibliothèque-médiathèque, soit :

- Du 8 au 23 mars, l'exposition « Il était une fois / Les recettes des contes de fées ».
- Le mercredi 16 mars : Projection du film « Casse-Noisette et les 4 royaumes ».
- Le mercredi 23 mars : Atelier pâtisserie pour les enfants.

## **30) Commerces**

Monsieur DUVIVIER et Madame LUCAS remplacent Monsieur et Madame ROSSI au bar PMU.

Le poissonnier du mercredi, Place des 2 Amants, cessera son activité. Il sera remplacé par un autre poissonnier (Madame MAILLET), le jeudi matin.

### **31) Associations**

Le lundi 10 janvier, toutes les associations locales ont été réunies au complexe Louis ARAGON pour arrêter le calendrier d'occupation des salles 2023.

### **32) Vœux**

La cérémonie des Vœux ayant été annulée compte-tenu de la pandémie, toutes les informations ont été mises sur le Panneau Pocket, les panneaux lumineux et la Lettre de Romilly. Une vidéo YouTube a été tournée.

### **33) Travaux réalisés**

Des marquages au sol (passages piétons, places de parkings) ont été réalisés dans la rue Saint-Georges.

L'enfouissement des réseaux (téléphonie, électricité, éclairage) est terminé dans la rue du chemin du Moulin des Ponts et dans l'impasse BRIFFAULT. Celui de la résidence de l'Andelle a débuté début décembre 2021.

Un cheminement piétonnier a été réalisé au square Napoléon / Bonaparte. Il a été considérablement amélioré et fleuri. Nous en verrons les effets en avril ou mai.

### **34) Activités communales passées**

Le mercredi 15 décembre à 12h, nous avons reçu nos employés communaux au CARRE.

Nous avons organisé un repas de Noël le jeudi 16 décembre pour nos écoliers. Nous sommes passés avec le Père Noël ce même jour dans les classes des écoles.

Nous avons fêté les vœux aux habitants de La Potière le samedi 8 janvier 2022 en allant leur distribuer des paniers gourmands.

### **35) Activités communales à venir**

Nous devons organiser les Palmes Romilloises 2021 le vendredi 18 mars 2022. Il nous a paru raisonnable de décaler la quatorzième édition des « Palmes Romilloises » avec les Romillois qui ont marqué l'année 2021, le vendredi 14 octobre 2022 au complexe Louis Aragon.

Le Printemps Littéraire se déroulera le dimanche 3 avril, au complexe Louis ARAGON.

### **36) Services techniques**

Monsieur HOUSSAYE informe le Conseil Municipal que les services techniques municipaux réalisent actuellement l'accès PMR au niveau de l'auto-école, et refont les scellements des pavés et les bancs extérieurs au CARRE.


Monsieur CHIVOT donne connaissance au Conseil Municipal des dates à retenir :

- 26/02/2022 et 27/02/2022 : Loto Mille Pattes, salle ARAGON.
- 27/02/2022 : Rallye Vélo – APT le Mômes Riders – Départ 9h salle du CARRE.

- 28/02/2022 : Assemblée Générale Jumelage à la Bibliothèque.
- 12/03/2022 et 13/03/2022 : Loto Roses d'Automne, salle ARAGON.
- 19/03/2022 : Assemblée Générale Extraordinaire du Comité des Fêtes, salle du MARAIS – Monsieur CHIVOT lance un appel de bénévoles pour le Comité des Fêtes.
- 19/03/2022 et 20/03/2022 : Loto R.A.S, salle ARAGON.
- 26/03/2022 : Gala Orchestre d'Harmonie, salle ARAGON.
- 02/04/2022 et 03/04/2022 : Fête de Romilly-sur-Andelle.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance,



Marie LANGLET

Le Maire,



Jean-Luc ROMET

